

*Direction du personnel  
et des services*

**Arrêté du 3 mars 2000 modifiant l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement**

NOR : *EQU0010037A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;

Sur la proposition du directeur du personnel et des services,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1 de l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement est modifié ainsi qu'il suit :

*Membres titulaires*

« M. Pilverdier (Jean-Pierre), directeur départemental de l'équipement de l'Yonne » est remplacé par :

« Mme Joigny (Michèle), directrice départementale de l'équipement de Loir-et-Cher. »

*Membres suppléants*

« M. Vandros (Daniel) directeur départemental de l'équipement de l'Aube » est remplacé par :

« M. Hurson (François) directeur départemental de l'équipement de l'Aube. »

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur du personnel et des  
services,*

P. Chantereau